

## MESURES DE PROTECTION POUR LES VISITEURS DE NOTRE EXPOSITION EN PERIODE DE CORONAVIRUS

### 1 Généralités

Le nombre de personnes présentes en même temps à l'exposition est limité afin de protéger la santé de nos clients et de nos collaborateurs.

### 2 Prise des rendez-vous

Les conseils peuvent se faire sur rendez-vous. Le nombre de visiteurs par rendez-vous est limité à 3 personnes. Les clients ne doivent pas être accompagnés d'enfants. L'admission à notre exposition avec les enfants n'est malheureusement pas possible pour le moment.

### 3 Utilisation obligatoire de masques d'hygiène et de gants

Tous les clients et conseillers, sans exception, portent un masque et des gants pendant toute la durée de leur visite à l'exposition. Cette mesure est destinée à la protection mutuelle. Des masques et des gants seront fournis à l'entrée.

### 4 Client présentant des symptômes de maladie

Si un client présente des symptômes de maladie ou mentionne qu'il est malade, l'admission à l'exposition ne sera pas accordée et un nouveau rendez-vous sera pris ultérieurement.

### 5 Règles d'hygiène

Les règles d'hygiène spécifiées doivent être strictement respectées et mises en œuvre. La distance de 2m doit être respectée. Les plans doivent être soumis à l'avance par voie électronique. Pour un rendez-vous avec des plans, **le client doit apporter au moins 2 exemplaires**, afin que la distance prescrite soit maintenue durant la discussion.

**Nous sommes convaincus que vous nous soutiendrez dans ces mesures. Nous vous remercions pour votre compréhension et attendons avec impatience votre visite à notre exposition, même dans ces conditions difficiles.**